CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E157105** **VALABLE JUSQU'AU** **28/02/2027**

ÉDITÉ LE 23/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2000

Raison sociale : TRECO PRODUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/09/2024

Capital : 7 624

2 PLACE DE LA GARE
29870 LANNILIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 429 070 733 RCS

Siret : 429 070 733 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5034983

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J71688A1244000/001641999/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J71688A1244000/001641999/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 98 04 01 82 **Fax :**

Portable : 06 86 73 27 15

Responsabilité légale :
MI DEV (895 302 503) / BOYE ALBAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : helene.bousset@trecobat.fr

Effectif moyen : 80 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 630 713 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3221	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité courante)	9	15/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/02/2026 11:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.